

Concassage Éclair inc.

2340, boul. de Comporté, La Malbaie (Québec)

La Malbaie, le 15 octobre 2026

Comité organisateur du Rallye de Charlevoix

M. Pierre Couturier — pierre.cout@hotmail.com — 418 633-4613

M. Richard Berthiaume — richard@lmcom.ca

Objet : Autorisation d'utilisation de la sablière — Shakedown du Rallye de Charlevoix, vendredi 30 octobre 2026

Messieurs,

Par la présente, Concassage Éclair inc., propriétaire du terrain décrit ci-dessous, autorise le comité organisateur du Rallye de Charlevoix à utiliser sa sablière pour la tenue de l'étape d'essai (shakedown) précédant le départ officiel du rallye, épreuve du Championnat canadien et du Championnat du Québec des rallyes.

Adresse des lieux	2340, boul. de Comporté, La Malbaie (Québec)
Numéro de lot	3 560 666
Propriétaire du terrain	Concassage Éclair inc.
Date	Vendredi 30 octobre 2026
Plage autorisée	13 h 00 à 19 h 00
Utilisation	Tracé d'environ 1,5 km préparé par l'organisation, une seule voiture à la fois

Cette autorisation est accordée aux conditions suivantes :

1. L'organisation prépare et balise le tracé, et en assume la supervision pendant toute la plage autorisée.
2. Une seule voiture circule à la fois sur le circuit.
3. Les équipes de sécurité de l'organisation peuvent interrompre l'activité en tout temps en cas d'urgence; Concassage Éclair inc. conserve le même droit.
4. L'organisation respecte les normes de sécurité exigées par le Championnat canadien des rallyes.
5. L'organisation remet les lieux dans leur état initial à la fin de l'activité et assume les coûts de toute réparation de dommages causés au terrain ou aux équipements.

Assurance responsabilité — condition essentielle

Vous nous indiquez que la Série canadienne des rallyes détient une assurance responsabilité pour la saison 2026 protégeant les propriétaires qui autorisent l'événement. La présente autorisation est conditionnelle à ce que nous recevions, **avant le vendredi 30 octobre 2026**, un certificat d'assurance

accompagné d'un **avenant désignant nommément Concassage Éclair inc. comme assuré additionnel** pour l'activité tenue au 2340, boul. de Comporté, La Malbaie (lot 3 560 666).

Le certificat devra indiquer le nom de l'assureur, le numéro de police, le montant de la garantie et la période de couverture. À défaut de recevoir ce document, l'autorisation ne pourra prendre effet.

Nous sommes heureux de contribuer au succès du Rallye de Charlevoix et vous souhaitons un excellent événement.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'CD', is positioned above a horizontal line.

Claudie Dufour

Secrétaire

Pour Concassage Éclair inc.

claudie.dufour@constructionclair.ca